



IMBEAU | MORIN

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Pascale Imbeau
Tél. : 514 350-3052
Sans frais : 1 866 350-8577
ImbeauP@vmbi.ca

Stéphan Morin
Tél. : 514 350-3053
Sans frais : 1 866 350-8577
MorinS@vmbi.ca

LA PLANIFICATION DE LA RETRAITE...

... AGIR DÈS AUJOURD'HUI VOUS DONNERA LE POUVOIR DE CHOISIR PLUS TARD

À la question : « Savez-vous quelle somme d'argent vous devrez avoir accumulée pour prendre confortablement votre retraite? », peu de gens peuvent répondre de façon affirmative. Les plus jeunes, ceux de 25 – 40 ans sont à bâtir une famille. Leurs priorités : la maison, le divertissement, les voitures, l'éducation. Il en reste peu pour l'économie. À 45 – 50 ans, la plupart commencent à y songer plus sérieusement. Mais de là à s'attabler pour planifier et mettre les chiffres sur papier... Ils répondent qu'ils ont encore bien du temps devant eux. Dix, 15 ou 20 ans, c'est bien assez long, se disent-ils. Et pourtant...

LA RETRAITE EN QUESTION

Arrêtons-nous quelques minutes. Pensons à notre retraite. Voilà que plusieurs interrogations surgissent.

- | À quel style de vie est-ce que j'aspire?
- | Jusqu'à quel âge vivrai-je?
- | Jusqu'à quel point l'inflation affectera-t-elle mes économies?
- | Combien d'argent dois-je économiser et de quelle façon dois-je investir pour optimiser le rendement de mon actif à chaque étape de ma vie?
- | De quel revenu annuel pourrai-je disposer arrivé à la retraite?
- | Comment puis-je économiser suffisamment pour accéder à mes rêves?

Répondre à ces questions nécessite une réflexion personnelle et une analyse professionnelle.

ÉTUDE DE CAS :

Jérôme et Frédérique

Deux professionnels âgés de 44 ans
 Revenu familial : 110 000 \$ net
 Propriétaires d'un condo
 Retraite envisagée à 65 ans
 Aimeraient alors disposer d'un revenu familial équivalent à 70 % de leur revenu actuel
 Aucun fonds de pension privé
 Doivent compter sur leurs propres économies
 Portefeuille REER familial d'une valeur actuelle de 250 000 \$
 Quatre hypothèses servent ici aux calculs :

- | Augmentation du coût de la vie : 2,5 % par année;
- | Rendement moyen annuel du portefeuille : 6,5 %;
- | Le régime fédéral de la Sécurité de la vieillesse existe toujours dans 20 ans et se poursuivra par la suite;
- | Ils recevront tous deux le maximum de la Régie des Rentes du Québec.

LA GRANDE QUESTION :

Leurs contributions annuelles de 8 000 \$ chacun (10 % de leur revenu brut), indexées à l'inflation, leurs permettront-elles d'atteindre leur objectif?

RÉPONSE :

- | Valeur des portefeuilles en 2011: 250 000 \$
- | Valeur des portefeuilles en 2032 (65 ans) : 1 800 000 \$
- | Leurs économies seront épuisées l'année où ils atteindront l'âge de 84 ans.

CONCLUSION :

Satisfaits, Jérôme et Frédérique peuvent maintenant visualiser leur situation et prendre les décisions qui s'imposent. Pour s'assurer d'une plus grande marge de manœuvre, ils apporteront les modifications nécessaires à leur plan ou encore réviseront leurs objectifs.

ÉTAPES DE LA PLANIFICATION DE LA RETRAITE

- | **Déterminez le niveau de revenu dont vous aurez besoin.** Certaines dépenses diminueront (vêtements, transport) mais d'autres seront plus importantes (voyages, soins de santé).
- | **Décidez à quel âge vous aimeriez vous retirer.** Pensez-vous à une retraite progressive? Si oui, pendant combien d'années envisagez-vous travailler à temps partiel?
- | **Déterminez les sources de revenus dont vous disposerez.** Régime des Rentes du Québec, pension fédérale de la Sécurité de la vieillesse, régimes privés de pension, REÉR, revenus de propriétés, héritages (attention, avec l'espérance de vie actuelle, ces derniers pourraient arriver plus tard et être plus minces que vous ne l'envisagez...), etc.

- | Comparez ces sources de revenus avec les besoins que vous avez établis.
- | Déterminez les économies nécessaires pour atteindre vos objectifs.

L'Autorité des marchés financiers présente sur son site internet un calculateur de retraite qui pourrait vous être utile. Il s'agit évidemment d'un calculateur de base, mais il vous permet tout de même de vous faire une idée de votre situation.

<http://www.lautorite.qc.ca/clientele/consommateur/retraite/calculateur-objectif-retraite.fr.html>



IMBEAU | MORIN

CONSEILLERS EN PLACEMENT

Pascale Imbeau
Tél. : 514 350-3052
Sans frais : 1 866 350-8577
ImbeauP@vmbi.ca

Stéphan Morin
Tél. : 514 350-3053
Sans frais : 1 866 350-8577
MorinS@vmbi.ca

LA PLANIFICATION DE LA RETRAITE...

QUOI FAIRE ET À QUEL ÂGE?

35 ans et moins

- | Commencez à économiser dès maintenant. S'opère ici la magie des intérêts composés. Vous économisez 5 000 \$ par année de 25 à 34 ans pour un total de 50 000 \$. Avec un rendement de 8 %, votre 50 000 \$ vaudra 578 000 \$ quand vous aurez atteint l'âge de 60 ans. Si vous commencez à 35 ans et que vous économisez 5 000 \$ par année jusqu'à 60 ans, vos économies de 130 000 \$, avec un rendement de 8 %, vaudront 431 000 \$ lorsque vous aurez 60 ans. Les résultats parlent d'eux-mêmes.

Du début jusqu'à 50 ans

- | Faites une simulation de planification de retraite, établissez un plan d'action et assurez-en le suivi.
- | Rien de mieux pour atteindre ses objectifs que d'établir un plan et que de le revoir aux deux ou trois ans pour constater l'évolution (quelle satisfaction!) et apporter des modifications, si nécessaire.
- | Épargnez systématiquement en intégrant vos économies dans vos « dépenses » mensuelles.
- | Consultez et travaillez avec des spécialistes. À moins de s'y intéresser réellement, d'avoir les connaissances nécessaires et de pouvoir consacrer plusieurs heures par semaine à la gestion de ses avoirs, mieux vaut s'adjoindre les services de gens de confiance.

À partir de 50 ans

- | Économisez le plus possible.
- | Payez vos dettes.
- | Revisitez vos objectifs de retraite et revoyez vos simulations.
- | Envisagez, si nécessaire, un retrait progressif ou plus tardif de la vie professionnelle.

Pour tous

Intéressez-vous à vos affaires financières. Il s'agit ici de garder un œil avisé et de poser des questions pour mieux comprendre.

AU-DELÀ DE LA PLANIFICATION DE LA RETRAITE

Au-delà des chiffres, bien d'autres aspects de la gestion de nos affaires personnelles méritent que l'on s'y attarde.

- | Ai-je suffisamment, ou trop (eh oui, c'est plus souvent le cas!) d'assurance-vie?
- | Mon testament est-il à jour?
- | Qu'en est-il de ce fameux mandat d'inaptitude que je me promets de rédiger depuis longtemps?
- | Mes documents importants sont-ils regroupés, bien identifiés?
- | Et la liste des professionnels avec qui je traite est-elle établie et facile d'accès pour mes proches?

AGIR AUJOURD'HUI

En matière de stratégie-retraite, il est sage de s'y prendre bien des années à l'avance. Se doter d'un plan assorti d'objectifs précis, construire, revoir le plan, son évolution, et s'ajuster en conséquence... tout cela permet d'avoir l'esprit tranquille.

Pourquoi remettre à demain? Agir aujourd'hui c'est se donner le pouvoir de choisir plus tard!